



Nous connaissons depuis la rentrée un mouvement social dont l'ampleur et la durée sont exceptionnelles. Sept journées de mobilisation se sont succédées à des niveaux historiques tout au long des mois de septembre et octobre. À partir de la mi-octobre, les actions de reconduite de la grève se sont multipliées dans l'académie comme partout en France et toujours en lien avec des initiatives locales unitaires. L'adoption par le parlement de la loi le 27 octobre n'a pas empêché 2 millions de personnes de manifester le lendemain.

Le gouvernement a pris la lourde responsabilité de ne rien entendre et de se contenter de faire le dos rond. Certains veulent y voir une victoire du gouvernement, mais nos objectifs doivent rester intacts : cette réforme ne doit pas entrer en application ! Contrairement à ce qu'en dit le gouvernement, la mobilisation du 6 novembre ne traduit ni résignation ni acceptation de la réforme. Elle montre tout au plus que la mobilisation est arrivée à un point où, face à un gouvernement qui s'enferme dans une posture anti-démocratique, elle doit prendre de nouvelles formes pour s'inscrire dans la durée.

Ce mouvement a remporté une première victoire dans l'opinion : le caractère socialement injuste et inefficace de la réforme est reconnu par une large majorité ainsi qu'est condamnée l'incapacité du gouvernement à négocier une autre réforme. Une autre bataille reste à gagner : faire acter qu'au delà du report des âges légaux à 62 et 67 ans, c'est l'allongement de la durée de cotisation et les décotes qui doivent être remis en cause. De fausses solutions sont avancées (comptes notionnels, retraite par point...) sous couvert d'une réforme dite « systémique », c'est à dire qui s'attaque au système, en fragilisant la retraite solidaire par répartition. D'autres alternatives existent. Ce mouvement n'est pas fini en ce début de mois de novembre. Il doit trouver de nouvelles formes pour se développer.

Éducation

Le SNES a marqué la rentrée avec la grève du 6 septembre. Cette journée d'action a connu un succès contrasté mais globalement significatif avant le formidable mouvement social qui dès le lendemain a mobilisé largement nos professions. Elle a eu le mérite de mettre les questions éducatives et particulièrement celles du second degré au cœur de l'actualité de la première semaine de septembre et de faire passer au second plan le discours lénifiant des autorités académiques et départementales. Si ces dernières ont tenté une nouvelle fois de faire croire que la rentrée s'était « techniquement bien passée » selon l'expression consacrée, ce sont les interventions du SNES, largement sollicité par les média, qui ont pris le pas sur cette propagande.

La diminution systématique et répétée du nombre de TZR augmente le recours aux non-titulaires : la précarité se renforce dans les salles des professeurs. Le rectorat a recours à tous les expédients pour boucher les trous qu'il a lui-même creusé (*appels aux enseignants du premier degré qui ne sont pas affectés dans des classes et aux retraités pour assurer des remplacements*).

Le SNES condamne ces pratiques et s'oppose à cette évolution.

Formation.

La situation des stagiaires a particulièrement retenu l'attention et a mobilisé de nombreux collègues. Avec le SNEP et le SNUEP, le SNES a organisé des réunions avec les stagiaires dans les cinq départements de l'académie. Cela a été l'occasion de mesurer l'inquiétude et la colère qui est la leur face à la situation inacceptable que leur fait le rectorat. L'heure est maintenant à l'action dont l'objectif doit être d'obtenir une refonte complète de la formation et des conditions de stages des lauréats des concours. Le Conseil Syndical de l'académie de Nantes se prononce pour que le SNES initie avec la FSU, au niveau national, une campagne d'action la plus unitaire possible en ce sens. Le SNES doit appeler dès maintenant à refuser l'accueil de stagiaires M2 en responsabilité et demander leur transformation en stages de pratique accompagnée. Le S3 prendra très vite des contacts inter-syndicaux en vue d'initier un plan d'action académique rapide.

Le Conseil Syndical Académique apporte tout son soutien aux tuteurs désignés par le rectorat en dépit du fait qu'ils avaient fait connaître leur refus de remplir cette mission dans les conditions déplorables actuelles d'organisation de l'année de stage. Le SNES académique interviendra dans toutes les instances pour dénoncer cette situation, soutiendra les collègues qui souhaiteront continuer à résister et assistera celles et ceux dont les cas pourront être défendu devant un tribunal.

COLLÈGES

La mise en œuvre du socle commun se poursuit à marche forcée.

Le Conseil Syndical de l'académie de Nantes se prononce pour que le SNES définisse rapidement une stratégie nationale pour remettre en cause le socle commun et l'épreuve d'histoire des arts.

Le Conseil Syndical de l'académie de Nantes se prononce pour que le SNES appelle à attendre le conseil de classe du troisième trimestre pour renseigner l'ensemble des items et à valider tous les items pour tous les élèves.

Ni la validation du socle commun ni l'épreuve d'histoire des arts ne doivent pénaliser les élèves pour l'obtention du DNB. Le SNES demande que les validations locales (A2, B2i, socle commun, histoire des arts) ne soient pas prises en compte pour l'obtention du DNB. Le SNES insiste sur l'importance d'une épreuve nationale, en dehors de toute « cuisine » locale. Une campagne nationale devra être lancée sans délais.

LYCÉES

La réduction générale des horaires dans la plupart des disciplines, l'accompagnement personnalisé sans contenu précis, distribué aux enseignants comme ajustement d'emplois du temps, les fonctions d'orientation attribuées d'office aux professeurs principaux ni volontaires ni formés remplaçant à peu de frais les conseillers d'orientation psychologues dont on ferme les CIO, prouvent d'ors et déjà, en quelques exemples l'inefficacité et la nuisance d'une réforme bâclée.

La poursuite de la réforme du lycée général et technologique en première est conçue pour permettre l'essentiel des 4 800 suppressions de postes annoncées. L'instauration d'un tronc commun et la refonte des séries technologiques sont les principaux instruments de cette nouvelle saignée. Des initiatives locales de débat sur ces questions ont déjà eu lieu.

Le S3, avec les S2 développera une campagne d'information et de mobilisation dont un des enjeux doit être de mesurer les conséquences locales prévisibles afin de mieux sensibiliser l'ensemble des collègues.

RYTHMES SCOLAIRES

Six collèges et un lycée de l'académie se sont vu imposé une expérimentation de modification des rythmes scolaires sur le mode « cours le matin – sport l'après-midi ». Ces expérimentations n'ont pas été présentées en C.A. et ont été imposées contre l'avis des équipes pédagogiques ou sans son approbation explicite. Le Conseil Syndical de l'académie de Nantes demande que ces expérimentations soient abandonnées et il condamne le simulacre de débat organisé par l'institution sur cette question. Le Recteur prétend discuter de l'organisation de ce débat alors qu'il est déjà lancé. Ce débat s'inscrit dans un calendrier serré et dans une organisation centralisée. Cette question importante des rythmes scolaires mérite un vrai débat incluant toutes les dimensions (rythme de l'année, équilibre et relations entre disciplines, contenus).

ACTION

Le Conseil Syndical académique de Nantes se prononce pour que la journée nationale d'action du 23 novembre soit une journée de grève et de manifestations et souhaite que son caractère national soit renforcé.

Le Conseil Syndical académique de Nantes appelle les retraités à participer à la journée nationale d'action des retraités le 25 novembre.

Pour contraindre le gouvernement à prendre en compte la revendication du retrait de la réforme des retraites et de l'ouverture de négociations pour une autre réforme, le Conseil Syndical académique de Nantes affirme la nécessité de garder comme perspective d'action une manifestation nationale à Paris. Cette manifestation nationale pourrait s'inscrire dans la journée de la CES du 15 décembre.

Le Conseil Syndical académique de Nantes appelle à développer toutes les initiatives locales d'actions permettant de maintenir la visibilité de la mobilisation entre les prochaines journées nationales.

Dans le théâtre des événements, le dernier acte n'est pas joué et le rideau est loin d'être tombé !

NANTES, le 9 novembre 2010. Texte adopté à l'unanimité